

## PROGRAMME

### Les enjeux de la santé et sécurité au travail

- Humains :
- Économiques :
- Cas de la crise sanitaire lié à la COVID-19

### Les responsabilités et les collaborations

- Le CSE
- Les acteurs internes et externes de la prévention, leur rôle et leur responsabilité
- La collaboration avec les acteurs internes
  - responsable sécurité
  - référent COVID-19

### Les aspects juridiques et réglementaires

- CSE et règles supplétives
- Responsabilité civile et pénale
- Protection des données personnelles (RGPD)
- Cas du contexte pandémique COVID-19

### Les Rôles, missions et fonctionnement de la CSSCT

- Limite du champ d'action
- Attributions
- Son pouvoir d'initiative et de proposition
  - articulation avec le CSE
- Moyens de fonctionnement

### La communication en réunion CSE-CSSCT

- Rester concentré sur l'objectif
- Dialogue constructif et prise de parole efficace
- L'art des questions

### Les risques professionnels

- Biologiques
  - cas du coronavirus SARS-CoV-2
- Physiques (chutes, manutentions...)
- Psychosociaux (RPS)
- Les principes généraux de la prévention

### Les analyses des risques professionnels

- Hiérarchisation des moyens de prévention
- Document unique
- Plan de prévention, protocole de sécurité
- Actualisation COVID-19

### Les accidents du travail et les maladies professionnelles

- Analyse de l'accident de travail, méthodes
- Recherche de mesures correctives
- Plan d'action de la CSSCT

### Situations critiques

- Crise sanitaire
- Situation de danger grave et imminent
- Droit d'alerte et de retrait
- CSE et appel à expert

### Autres missions spécifiques

- Les inspections des locaux
- Visites et audits de sécurité
- Suivi des indicateurs en santé au travail

**ACTU**  
Loi du 2 août  
2021

• INTER • INTRA • SUR-MESURE

### DATES

22 au 24 novembre 2023

### ESPACE DE FORMATION

Paris-Montparnasse

DURÉE

3 jours

2230 € ht

repas inclus

RÉF. MCSE

### OBJECTIF

Devenir un acteur de la démarche de prévention de l'entreprise et assurer pleinement son mandat santé-sécurité au sein du CSE et de la CSSCT.

### COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- Proposer et conduire des actions de prévention en santé sécurité et risques professionnels
- Maîtriser les rôles et attributions de la CSSCT dans le cadre de ses missions santé-sécurité et conditions de travail confiées par le CSE
- Connaître les droits, les devoirs et les obligations des élus (CSE et CSSCT) et de l'employeur
- S'approprier les méthodes et outils pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail (DUERP, analyse des accidents du travail...)

### PUBLIC CONCERNÉ

- Membres élus du CSE, membres élus ou non de la CSSCT
- Référent santé au travail

Référent santé  
au travail



## INSCRIPTION EN LIGNE

Inscrivez vos collaborateurs à cette formation directement depuis ce document PDF





Formation animée par :  
**NATHALIE PILOT**

- Ingénieur prévention sécurité
- Consultante en prévention des TMS, RPS et QVT
- Intervenant en prévention des risques professionnels - IPRP

«Je vous propose d'approfondir et d'élargir votre connaissance de la CCST pour devenir un membre opérationnel et force de proposition (Le résultat des travaux des membres de la CSSCT étant transmis au CSE). Également, de mettre la CSSCT dans l'équation, pour faire face aux problématiques liées à la crise sanitaire et économique. Tout au long de la formation, je suis dans l'échange avec vous, dans le partage d'expériences.»

Nathalie PILOT

Pré-requis : Aucun

## LES + DE VOTRE FORMATION



### VOTRE SUIVI PEDAGOGIQUE

Votre conseillère pédagogique assure un suivi individuel de l'apprenant. Elle vous aide à définir votre projet, vous accompagne dans votre démarche, assure le suivi des questions post-formation et le lien avec le formateur.



### VOTRE CONSULTANTE

J'anime ma formation en posant les questions clés. J'illustre les réponses avec des vidéos, des schémas, des articles issus de ma recherche réglementaire et scientifique, de récents comptes rendus de justice....Je démontre l'utilité des repères théorique transmis et de l'art oratoire, à travers plusieurs ateliers pratiques bien ciblés.



### VOTRE ESPACE STAGIAIRE EN LIGNE

Vous bénéficiez d'un espace stagiaire en ligne qui vous permet de retrouver l'ensemble de vos documents administratifs (convocation, attestation de stage) ainsi que les différentes ressources associées à votre stage. Votre espace stagiaire en ligne vous permet également de poser toutes vos questions ou de laisser vos commentaires. Il est accessible **15 jours** avant la date de début de votre stage.

### Connexion

Connectez-vous à votre espace personnel

Email

Mot de passe

Valider

Cliquez pour vous connecter :

- Recevez vos convocations et attestations
- Consultez des ressources complémentaires
- Posez vos questions
- Suivez l'actualité C3S
- Accédez à la plateforme E-learning C3S



## HORAIRES

Le premier jour de formation commence à 9h30, les jours suivants à 9h00.  
Les formations se terminent à 17h10.



## ACCESSIBILITÉ

Les salles de formation, basées au Mans et à Paris, sont toutes les 2 accessibles par les transports en commun (train, bus, métro pour Paris du fait de la proximité avec la gare Montparnasse et bus et tramway pour Le Mans).

Pour les stagiaires utilisant une voiture, il y a possibilité de stationner dans des parkings situés à proximité de chacun des sites.

Un accès pour personne à mobilité réduite est prévue dans chaque établissement. Un ascenseur permet d'accéder à nos salles de formation parisiennes situées au 1er étage du bâtiment. Un accès s'effectue de plain pied pour les salles de formation du Mans.



## PLANS D'ACCES

**3 rue Vandamme  
75014 PARIS-MONTPARNASSE**



**38 rue Arnold Dolmetsch  
72000 LE MANS**



**Votre contact**  
Anne-Françoise ALLAIN  
02 43 23 09 23 - [formation@c3s.fr](mailto:formation@c3s.fr)

[www.c3s.fr](http://www.c3s.fr)